



# **Concours d'inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes des 14 et 15 février 2011**

**Concours externe à dominante juridique et économique**

**Concours externe à dominante scientifique et technologique**

**Concours interne**

**ÉPREUVE N° 1** : Note de synthèse portant sur un sujet à caractère économique, financier ou social.

*(durée 4 h - coefficient 6)*

***À partir du dossier qui vous est soumis, vous rédigerez une note de synthèse sur les mutations du marché mondial des matières premières agricoles.***

	<i>Pages</i>
1 - La politique agricole commune vidée de son contenu .....	2 à 4
2 - L'agriculture doit protéger les ressources du continent .....	5 à 6
3 - Les aliments menacés de nouvelles hausses de prix .....	7 à 8
4 - Les fonds foncent sur le blé qui rapporte .....	9 à 10
5 - Le lait, symbole du dysfonctionnement des marchés.....	11 à 12
6 - Matières premières. Paris veut que l'UE régule mieux les marchés.....	13
7 - Pourquoi les cours des matières premières sont devenus fous.....	14 à 18
8 - La cherté des matières premières agricoles menace le panier de la ménagère ..	19
9 - Les méfaits de la volatilité des prix agricoles .....	20
10 - Le prix des matières premières agricoles .....	21

## La politique agricole commune vidée de son contenu

Par JEAN-CHRISTOPHE KROLL ET AURÉLIE TROUVÉ

Enseignant-chercheur en économie agricole et alimentaire à l'Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon (Enesad)  
Enseignante-chercheuse en économie agricole et alimentaire à l'Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon (Enesad).

Les vingt-sept pays membres de l'Union européenne ont adopté, le 20 novembre 2008, le « bilan de santé » de la politique agricole commune (PAC). Supposé « moderniser » la PAC dans la perspective d'une nouvelle réforme en 2013, cet accord poursuit en fait son démantèlement. Répondant aux exigences de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), il fait peu de cas de l'emploi, de la sécurité alimentaire et de la protection de l'environnement, au Nord comme au Sud.

Avec près de cinq cents millions de consommateurs potentiels, l'Union européenne constitue le premier marché agricole et alimentaire solvable de la planète. C'est la première zone importatrice et exportatrice de produits agricoles (à égalité avec les Etats-Unis). Autant dire que rien ne peut se décider à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sans l'approbation de l'Union, acteur majeur de la dérégulation des échanges mondiaux. C'est ce qu'illustrent les décisions du conseil des ministres de l'agriculture, à l'occasion du « bilan de santé » (*lire « De quoi parle-t-on ? »*) de la politique agricole commune (PAC), prélude à une réforme en profondeur en 2013 .

La PAC a longtemps été la seule politique commune décidée à Bruxelles et financée collectivement sur le budget de l'Union, d'où son poids déterminant dans les dépenses communes (45 % aujourd'hui). Cela explique également qu'elle ait longtemps été considérée comme un socle de la construction européenne, avant que les libéraux n'y voient qu'un gaspillage budgétaire et une entrave à la compétitivité économique. (...)

### ***Des producteurs devenus inutiles***

Paradoxe de ce néolibéralisme en trompe-l'œil : on continue à verser des aides directes substantielles à l'agriculture. Par-delà l'incohérence du discours idéologique, on peut toutefois entrevoir une explication à toutes ces évolutions. Le soutien des prix et la protection du marché européen correspondaient à l'objectif initial de consolider la compétitivité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la distribution, centrée sur le développement d'un marché intérieur qui s'étendait avec l'accueil de nouveaux pays membres.

Mais, lorsque les grandes entreprises de transformation et de distribution ont suffisamment musclé leur compétitivité sur le marché européen, elles développent leur activité vers l'extérieur de l'Union. A partir des années 1990, la baisse des prix agricoles et l'accès à des approvisionnements importés à moindre coût viennent renforcer leur compétitivité internationale. L'aboutissement logique de ce processus, c'est la délocalisation de leurs activités de transformation là où elles se fournissent, c'est-à-dire hors de l'Union. C'est ce qu'illustre l'exemple de l'entreprise Doux, qui a transféré une partie de son approvisionnement en poulets et de son activité d'abattage au Brésil (6). Les producteurs agricoles européens qui ont joué la carte de l'internationalisation découvrent, alors, qu'ils sont devenus inutiles.

Cette politique provoque d'importants dégâts sociaux et environnementaux, tandis que la libéralisation des échanges s'accompagne d'une instabilité accrue des cours mondiaux, avec des fluctuations sans commune mesure avec les coûts de production. Quand les cours sont au plus bas, les exploitations agricoles les plus productives des pays riches ne peuvent subsister sans la perfusion d'importantes aides directes : celles-ci représentent plus de 50 % du revenu agricole moyen européen au début des années 2000.

A l'inverse, comme ces aides sont à présent déconnectées des prix et du type de production, elles constituent des rentes indues versées à certaines catégories de producteurs quand les prix flambent. Ainsi, les céréaliers européens continuent de percevoir des subventions massives alors même que les prix des céréales et leurs revenus ont doublé pendant l'année 2007 et le premier semestre 2008. Et, comme ces aides restent liées à la surface, sans aucun plafonnement par exploitation ou par actif, la concentration des exploitations se poursuit inexorablement. Dans certains nouveaux Etats membres, tels que la Pologne ou la Roumanie, elles menacent un secteur qui emploie plus du tiers de la population active, et fragilisent notamment une petite agriculture familiale d'autosubsistance qui joue pourtant le rôle de tampon social face à la crise de l'emploi.

Le bilan environnemental de la PAC n'est pas meilleur. Pour faire bon effet, la Commission européenne a agrémenté toutes ses réformes d'un vernis environnemental tel que l'écoconditionnalité et le développement rural, affiché, depuis 1999, comme « deuxième pilier de la PAC ». Cet habillage ne saurait toutefois cacher le mouvement de fond de libéralisation des marchés agricoles, avec ses corollaires, la sélection et la spécialisation des exploitations les plus compétitives. Cette évolution se fait au détriment des systèmes les plus autonomes et les plus économes (cultures herbagères, notamment), générateurs d'effets positifs sur les paysages, la biodiversité, la qualité de l'eau et des sols. Elle s'accompagne d'une concentration des productions dans les régions les plus compétitives et d'une désertification de celles qui sont les plus défavorisées. En fait d'aménagement du territoire, c'est d'un véritable déménagement des productions qu'il s'agit.

### ***Une crise alimentaire prévisible***

Les conséquences pour les pays les plus pauvres sont tout aussi préoccupantes. Les pratiques de dumping des pays riches ont été normalisées dans le cadre de l'OMC : la baisse des prix a été compensée par des aides directes massives, telles que les aides découplées de la PAC, considérées à l'OMC comme sans effet de distorsion sur les échanges. Conjugué au démantèlement des protections douanières (la seule politique de protection accessible aux pays pauvres), ce dumping conduit à une destruction inexorable des capacités d'autoapprovisionnement des pays les plus pauvres et à une augmentation sensible de la dépendance alimentaire. Enfin, le démantèlement dans la plupart des pays des mécanismes de soutien des prix et de stockage des produits empêche toute réaction possible en cas de tensions sur les marchés. Ainsi, les stocks de céréales ont diminué régulièrement depuis 1995, jusqu'à atteindre en 2008 le niveau le plus bas depuis vingt-cinq ans.

La crise alimentaire mondiale ne doit donc pas étonner. C'est toujours à partir d'événements conjoncturels que se révèlent les déséquilibres structurels : la hausse brutale des prix alimentaires en 2007 et au premier semestre 2008 a aggravé une situation endémique (neuf cent vingt-cinq millions de personnes sous-alimentées, dont soixante-quinze millions supplémentaires rien qu'en 2007, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO]). Elle renvoie à des inégalités mondiales produites par une série de choix économiques. Or ces choix, l'Union européenne les a soutenus, au Fonds monétaire international (FMI), à la Banque mondiale, dans ses négociations bilatérales avec les pays du Sud et dans les négociations multilatérales. Pour accélérer l'émergence d'un compromis à l'OMC, elle a réformé par anticipation sa PAC en 2003.

Il ne s'agit certes pas de réhabiliter la politique agricole « historique », dont les dégâts sociaux et environnementaux ont été soulignés. Mais cela ne peut conduire, à l'inverse, à justifier le démantèlement de tout mécanisme de régulation des marchés. Certes, la plupart des prix agricoles sont en forte baisse depuis quelques mois. Mais cette évolution des prix indique surtout une instabilité chronique des marchés, à laquelle les instances communautaires et internationales proposent de laisser libre cours. Tout se passe comme si le retournement récent des cours avait déjà fait oublier la crise aiguë et les « émeutes de la faim » au printemps 2008 dans des dizaines de pays du Sud.

Après avoir expliqué, en avril 2008, que cette épreuve serait salutaire à long terme, M. Pascal Lamy, directeur général de l'OMC, posait ses conditions : « *Si on veut que ça se passe, il faut que le commerce marche* » même si, « *à court terme, ce ne sont pas des bonnes nouvelles pour beaucoup de pays en développement !* ». Faut-il ici paraphraser John Maynard Keynes ? A long terme, ils seront tous morts lorsque la médecine de M. Lamy portera enfin ses fruits. Mais cela n'embarrasse guère le directeur général de l'OMC, qui persiste à vouloir faire aboutir le cycle de Doha et une

libéralisation sans précédent des échanges agricoles. Après une tentative en juillet, qui a vu l'Inde refuser les conditions de l'accord pour protéger ses agriculteurs, M. Lamy a tenté, en vain, de relancer les négociations ministérielles mi-décembre. Avec l'appui de Mme Catherine Ashton, qui vient de succéder à M. Peter Mandelson au poste de commissaire européen au commerce, il espérait le passage en force d'un accord à l'OMC, si possible avant la fin de la présidence de M. George W. Bush.

De leur côté, les instances communautaires ignorent les alertes multiples lancées par le monde associatif, les chercheurs et un nombre croissant de responsables politiques et professionnels. Elles poursuivent, comme si de rien n'était, le démantèlement des outils de régulation des marchés agricoles. Peu importe que le mythe libéral s'effondre, et que les pouvoirs publics interviennent massivement pour sauver les marchés financiers. Peu importe que les Etats-Unis aient abandonné le découplage depuis 2002 au profit d'« aides agricoles contra-cycliques », ajustées en fonction des situations de marché. A Bruxelles, le dogme de la dérégulation et du laisser-faire reste de mise. Rien, en effet, dans les décisions adoptées le 21 novembre 2008 à l'occasion du « bilan de santé » de la PAC ne laisse entrevoir une quelconque inflexion de la logique à l'œuvre depuis 1992 : toujours moins de régulation publique (suppression progressive des quotas laitiers, réduction du soutien des prix), toujours plus de découplage des aides (en dépit des gaspillages et des iniquités flagrantes observées), toujours moins de solidarité entre les Etats et les régions, avec un renforcement du cofinancement par les collectivités nationales et territoriales, qui n'est ni plus ni moins qu'une renationalisation des politiques agricoles.

Tandis qu'on accélère le « déménagement du territoire » au nom de la compétitivité, on se propose, au nom du développement rural, d'en corriger à la marge les dégâts les plus criants. En dépit de déclarations de principe sur les nouvelles demandes sociétales, force est de constater que l'objectif essentiel de la Commission européenne reste la poursuite, sous une forme rénovée, de la restructuration « productiviste » de l'agriculture.

Pourtant, l'Union européenne pourrait jouer un rôle déterminant pour réorienter les négociations en cours et promouvoir un nouvel ordre alimentaire mondial. Des solutions existent. Elles s'appuient sur le principe de la souveraineté alimentaire, impliquant une régulation concertée des échanges internationaux, sous l'autorité des Nations unies. Dans ce nouveau cadre, la stabilisation des cours mondiaux et la garantie de prix intérieurs stables reflétant les coûts réels de production devraient impliquer, en retour, un renforcement des conditions sociales et environnementales de production, une maîtrise des volumes et une redistribution des aides entre agriculteurs. La solidarité avec les pays pauvres exige aussi l'abandon des accords de libre-échange au profit d'accords préférentiels renforcés, l'augmentation de l'aide publique au développement agricole et l'abandon de toute production d'agrocarburants entrant en concurrence avec les productions vivrières.

Enfin, la crise alimentaire ne peut être résolue au détriment des impératifs écologiques, car les déséquilibres climatiques et l'épuisement des sols sont autant de facteurs aggravants. Le rapport de l'Evaluation internationale des sciences et technologies agricoles au service du développement (EISTAD) met par exemple l'accent sur le développement de l'agroécologie — qui vise à associer agriculture et protection de l'environnement dans une démarche qualitative et non plus quantitative —, des circuits courts entre producteurs et consommateurs, et sur la valorisation des connaissances paysannes et locales.

Article publié dans le magazine « *Le Monde diplomatique* » de janvier 2009

## L'agriculture doit protéger les ressources du continent au lieu de les épuiser.

En 2009, les revenus agricoles ont chuté dans l'ensemble de l'Union européenne, tout particulièrement en France. Les éleveurs laitiers, qui ont vu leurs prix baisser de 20 %, sont parmi les plus touchés. Malgré les 55 milliards dépensés par l'Union via la politique agricole commune (PAC), censée assurer aux agriculteurs un niveau de vie équitable, celle-ci n'a manifestement pas atteint son but.

Il y a encore peu de temps, les listes des bénéficiaires des aides de la PAC étaient considérées comme des secrets d'Etat. Pas de quoi s'étonner : elles révèlent que, loin de soutenir les petites fermes familiales comme peuvent le penser nos concitoyens, la PAC aide d'abord les plus grands propriétaires fonciers et l'agribusiness. Les données au niveau européen montrent que 85 % des aides versées vont à 17 % des plus gros bénéficiaires.

La raison en est que, sous la logique perverse de la PAC, les plus grandes exploitations aux terres les plus fertiles reçoivent le plus de soutiens publics. En plus d'aider les plus riches et les plus grosses entreprises à racheter leurs voisins, ces soutiens et subventions, qui se cristallisent dans le foncier et les droits à produire, créent une barrière à l'entrée : jeunes et nouveaux arrivants doivent acheter ces actifs et démarrent lourdement endettés.

L'agriculture moderne a permis une nourriture abondante, mais à un coût qui dépasse le simple poids financier de la PAC. Ce dernier quart de siècle, 40 % des oiseaux vivants sur les terres agricoles ont disparu. Les populations d'abeilles s'effondrent, mettant en danger la pollinisation nécessaire à une grande partie des plantes alimentaires. Les rivières et les mers ont été polluées par des engrais, des pesticides et des lisiers. Chaque année, les plus anciennes prairies naturelles sont transformées en cultures arables. De vastes zones humides sont asséchées, elles aussi perdues à jamais. La PAC a fait bien peu de chose contre cela. En France, par exemple, les aides données aux agriculteurs pour les aider à protéger l'environnement étaient de 380 millions d'euros, en 2008. Une somme bien faible par rapport aux 9,34 milliards de subventions qui leur ont été versées.

Les choses se sont quelque peu améliorées ces dernières années. L'Europe ne nuit plus aux agriculteurs des pays pauvres en y déversant d'énormes excédents subventionnés. Les agriculteurs produisent ce que demande le marché et ne prennent plus leurs décisions de productions en fonction de prix dictés par les gouvernements. Ces évolutions ont cependant été combattues à chaque étape par les syndicats agricoles et par les fonctionnaires des ministères de l'agriculture, qui leur semblent souvent affiliés.

En ce moment même, ces modestes progrès subissent l'assaut d'un nouveau vent protectionniste. Face à la croissance démographique et au changement climatique, le défi alimentaire mondial est, à juste titre, de retour sur l'agenda politique. Les prix élevés de l'hiver 2007-2008 ont posé des problèmes d'accès à l'alimentation dans les pays pauvres. Même les consommateurs européens, plus riches, ont senti la pression. Certains cherchent une réponse dans une plus grande autosuffisance de l'Europe. Pourquoi, arguent-ils, nous mettre à la merci des marchés mondiaux, alors que nous pourrions produire plus sur notre propre terre ?

Justifier une telle politique agricole sur ce raisonnement serait une erreur. Aussi séduisante soit-elle, l'idée d'une autosuffisance alimentaire est illusoire si elle s'accompagne d'une encore plus grande dépendance en importation de gaz russe, pour produire des engrais, et de pétrole du Moyen-Orient comme carburant.

Au lieu d'une nouvelle poussée d'intensification non pérenne, il nous faut encourager une agriculture plus axée sur la protection des ressources. Les changements climatiques vont accentuer les risques d'extrêmes sécheresses, inondations, mauvaises récoltes, et les tensions récentes sur les marchés pourraient n'être qu'annonciatrices de bien plus grandes discordes au milieu du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il serait sage de préserver la fertilité de nos sols souvent surexploités, de conserver notre précieuse eau, de maintenir la biodiversité nécessaire à la pollinisation de nos fruits et légumes et, plus généralement, nos ressources écologiques pour un futur aussi incertain. En Europe, il y a peu de réserves de terres à mobiliser, et des fortes augmentations de rendement seront peut-être difficiles. Aider les agriculteurs des pays pauvres à améliorer leur productivité ne peut que participer à l'accroissement de la production globale.

A la suite de l'élection du nouveau Parlement européen et de la nomination de la nouvelle Commission, l'UE va, cette année, commencer un réexamen fondamental de sa politique agricole, qui représente 40 % du budget européen. Or, en plus d'aider un segment de la société, qui est en fait souvent plus riche que le citoyen moyen, le contribuable européen obtient peu de chose avec son argent. L'avenir est à une politique commune qui protège et préserve les ressources de l'Europe en reconnaissant le rôle de l'agriculture durable. Il faut pour cela une radicale réorientation de la PAC.

Certes, un tel changement sera combattu par ceux qui se sont habitués à recevoir des subventions sans contrepartie. Mais au moment où les budgets européens sont sous pression, il n'est pas souhaitable de continuer comme par le passé. En 2009, nous avons découvert où allait l'argent et avons pu voir l'iniquité et l'inefficacité d'un système qui, en 2008, a attribué 1 583 120 euros d'aides directes au prince Hans Adam II de Liechtenstein et 253 987 euros au prince de Monaco. Cette année, nous devons nous mobiliser pour mettre en place une meilleure politique.

Article de Jack Thurston, publié dans le journal « Le Monde » du 30 janvier 2010

**Jack Thurston** est cofondateur de [Farmsubsidy.org](http://Farmsubsidy.org)

et d'un réseau de journalistes et d'universitaires qui plaident pour une plus grande transparence de la PAC.

# Les aliments menacés de nouvelles hausses de prix

## **L'envolée des cours de nombreuses matières premières pourrait provoquer une « valse des étiquettes »**

Le pouvoir d'achat, préoccupation numéro un des Français en 2008 lors de la flambée des matières premières, sera-t-il le nouveau sujet d'inquiétude de cette rentrée ? Après avoir traversé une période d'accalmie, les produits alimentaires font en effet à nouveau l'objet de tensions inflationnistes.

En cause, un affolement des cours du blé, du cacao, du café, et de nombreuses autres matières premières agricoles. La sécheresse en Russie et l'annonce consécutive par ce pays, début août, d'un embargo sur ses exportations de céréales a provoqué une flambée du cours des grains, et notamment du blé : 65 % depuis le mois de juillet sur le marché européen d'Euronext et 46 % à Chicago.

Or cette hausse a aussi des effets désastreux en aval sur les industriels et les filières agricoles, comme celles de la volaille et de la viande. L'alimentation du bétail, riche en céréales, représente en effet 60 % à 80 % des charges des éleveurs. « *Depuis juin, nos coûts de production se sont accrus de 25 centimes par kilo de viande produite*, déplore Jean-Michel Serres, président de la Fédération nationale porcine (FNP). *Résultat, on travaille à perte. Le prix auquel nous vendons le kilo de carcasse de porc ne dépasse pas 1,30 à 1,35 euro, alors que nous produisons aujourd'hui le kilo entre 1,40 et 1,50 euro.* »

Pour compenser cette hausse des coûts de production, les éleveurs voudraient pouvoir augmenter leurs prix. « *Si chaque intermédiaire n'en profite pas pour augmenter sa marge, la hausse ne devrait pas être dramatique pour le consommateur, qui paie sa côte de porc 7 euros le kilo* », relativise M. Serres.

Guy Odri, directeur général délégué du groupe de volailles Doux, estime pour sa part que l'envolée des cours mondiaux des céréales aura « *une répercussion immédiate sur les prix de vente des produits transformés* ». Il évalue entre 6 % à 7 % la hausse à venir des prix de la volaille sur le marché mondial.

Déjà, Alain Bazot, le président de l'association de consommateurs UFC-*Que choisir*, s'inquiète. Il redoute que, comme en 2008, les industriels, puis la grande distribution arguent de cette hausse des coûts des matières premières pour faire payer le consommateur. Or ces hausses ne sont pas toujours justifiées. A titre d'exemple, le prix de la farine, qui ne compte que pour 4 % dans le prix de la baguette. M. Bazot est d'autant plus vigilant qu'« *ensuite les prix ne baissent jamais d'autant quand le cours des matières premières rechute...* » « *Il y a un effet cliquet qui ne sert qu'à gonfler les marges des industriels et de la grande distribution* », s'agace le porte-parole des consommateurs.

Selon les économistes, la remontée des cours des matières premières se répercutera inévitablement sur le pouvoir d'achat des Français. Et, même contenue, l'inflation qui en résultera, de l'ordre de 2 % en 2011, intervient dans un contexte de stagnation des revenus des ménages, et notamment des salaires. Autrement dit, le consommateur risque de souffrir. D'autant qu'il s'agit d'une « *mauvaise inflation* », car elle est totalement importée, note Alexander Law, économiste chez Xerfi.

Habités à être en première ligne des débats sur la défense du pouvoir d'achat, les distributeurs préparent leur défense. D'emblée, ils rappellent qu'en 2010 les prix de grande consommation ont baissé (de - 0,31 % en juillet sur un an selon les chiffres Nielsen-LSA). Cet effort a été « *pénible* », indique Jérôme Bédier, président de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) et a, dit-il, « *rogé sur nos marges* ». Marges, estimées à 1,7 % en moyenne en 2009 par une étude Casas et associés, réalisée pour la FCD, contre 3 % en 2003.

Mais les distributeurs savent qu'une valse des étiquettes fera fuir les clients vers les enseignes maxidiscomptes. Alors que débutent les négociations avec les industriels pour fixer les tarifs de 2011, les enseignes ont une stratégie pour limiter la casse : se battre face aux gros industriels pour bloquer les hausses de prix et se montrer plus conciliants avec les PME et les petits producteurs, qui sont eux, étranglés par les hausses de coûts.

**« On ne se laissera pas faire »**

*« Les industriels comme Mars, Nestlé laissent entendre qu'ils ont besoin de hausses tarifaires. Mais ils ne se portent pas si mal à en juger par leurs performances financières !, signale notamment Serge Papin, patron de l'enseigne Système U. Vis-à-vis de ces grands groupes, on ne se laissera pas faire. En revanche, il faut de l'empathie avec le monde agricole. On ne peut pas dire aux éleveurs de porcs ou de volaille : « débrouillez-vous ! ». »*

Chez Leclerc, une enseigne où l'offre de prix bas est l'argument numéro un, le message est le même. Dans leurs premières propositions de négociations tarifaires, les industriels évoquent des augmentations de prix de l'ordre de 5 % à 8 % pour le café, de 7 % à 8,7 % pour les produits de panification, de 9 % pour les biscuits et le sucre, et de 8 % pour la volaille. Soit une progression moyenne de l'ordre de 5 %, calcule Michel Edouard Leclerc, le patron de l'enseigne. *« La plupart de ces hausses, on les refusera »*, assure-t-il, tout en précisant qu'il sera prêt néanmoins à les accorder aux PME.

La grande distribution sera-t-elle aussi vertueuse qu'elle le laisse entendre ? Au final, toutes ces négociations se joueront dans l'ombre.

Claire Gatinois Article paru dans le quotidien Le Monde du 14.09.10

# Matières premières : les fonds foncent sur le blé qui rapporte

## Analyse

*La forte hausse des cours inquiète Paris, qui veut mieux encadrer ces marchés. Le ministre de l'Agriculture s'est rendu à Washington pour plaider une régulation.*

A mille lieux des salles de marché qu'on imagine rythmées par une ambiance frénétique... Pourtant tout y est : postes de travail avec trois écrans où scintillent chiffres et courbes, claviers téléphoniques et fauteuils dotés d'appui-tête. Mais dans cette société de négoce de céréales, tout se fait dans le calme. Autour du *desk* (une grande table ovale), Hervé vient de raccrocher. Au bout du fil ? « *Un fonds d'investissement* », répond-t-il. Un fonds alternatif (ces fameux *hedge funds*), qui souhaite prendre une option sur une trentaine de contrats de blé côté au Chicago Mercantile Exchange Group.

*«Un contrat de blé c'est 5 000 boisseaux de 25 kilos chacun, explique-t-il. Or, le prix du boisseau ne cesse de s'apprécier. Le contrat pour livraison en décembre a bondi de 25 cents, à 7,38 dollars. Des commodities agricoles ? Tout le monde en veut.»* Et le responsable d'une salle de marché de la City d'ajouter (lui aussi sous couvert d'anonymat) : *«Nous atteignons les niveaux de 2007-2008, lorsque les prix des matières premières étaient au plus haut.»* Et de préciser : *«Il y a de plus en plus d'investisseurs institutionnels sur ces marchés. Aujourd'hui, ils comptent pour un tiers du total des transactions sur le blé.»* Des institutionnels qui ne sont autres que des compagnies d'assurances, des *hedge funds* et autres fonds de pension. Tous en quête de rendement financier.

**«Volatilité».** C'est ce qui mobilise notamment le gouvernement français, qui s'est mis en tête avec l'Allemagne de s'attaquer à la régulation des marchés de matières premières. Vendredi, Bruno Le Maire, le ministre de l'Agriculture, était aux Etats-Unis pour prendre le pouls de son homologue américain sur la question. Et se faire l'avocat d'une limitation des positions des investisseurs afin d'encadrer la spéculation. Mais de reconnaître : *«Il est évident que dès que des Français arrivent aux Etats-Unis pour expliquer qu'il faut réguler un marché, il y a un réflexe de croire que nous sommes là pour tout collectiviser.»*

*«Les investisseurs font de la diversification de portefeuille, ni plus ni moins»,* rétorque un trader de la Société générale. Comprendre : ils répartissent leur risque entre les actions, obligations, matières premières etc. Ils misent un peu partout, mais mettent le paquet sur un produit financier quand la valeur d'un autre pique du nez. *«Ces investisseurs n'ont aucun rapport avec les métiers de l'alimentation. Ils n'achètent pas des matières premières agricoles pour les transformer en biscuits ou en pâtes,* insiste Hafez Ghanem, directeur général adjoint à la FAO, l'organisme de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture. *Pour autant, on ne peut les tenir pour les seuls responsables de la forte volatilité des cours.»* Et Hervé Guyomard, économiste à l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) d'ajouter : *«Il est indéniable que les matières premières agricoles se sont financiarisées. Mais, dans un contexte de marché mondial sous tension, c'est tout un faisceau de dysfonctionnement qui explique la volatilité des cours.»* Comme une augmentation de la consommation de viande dans les pays connaissant une hausse des niveaux de revenu. Car si un kilo de poulet nécessite 3 kilos de céréales, il en faut 6 pour «produire» un kilo de viande. Sans compter l'impact des aléas climatiques. Le dernier en date, en Russie, explique l'intérêt que les investisseurs portent au blé. Troisième exportateur mondial de blé, la Russie, confrontée cet été à une sécheresse doublée d'incendies, a décrété un embargo sur ses exportations. Résultat ? Les spéculateurs jouent la baisse de l'offre et donc une hausse des cours. Même si les stocks mondiaux ne le justifient pas vraiment.

**Courrier.** Dans ce faisceau d'explication, il y a aussi la production des agrocarburants. *«Certes, ils représentent moins de 2% des terres cultivées au niveau mondial. Mais c'est suffisant pour pousser à la hausse l'ensemble des cours des matières premières agricoles»*, poursuit Hervé Guyomard. Sans parler du rôle joué par les marchés à terme. Censés prévoir les variations des cours, et donc assurer une garantie de prix aux producteurs et utilisateurs de matières premières agricoles, certains achètent ces contrats non pour se mettre à l'abri des variations, mais parce qu'ils espèrent gagner de l'argent. Mais attention, note l'économiste Philippe Chalmin, patron du rapport Cyclope sur les matières premières, *«les marchés futurs ne sont pas le creuset de la spéculation. D'ailleurs, personne ne sait mesurer la part de la spéculation dans la formation du prix d'une matière première»*.

Ce n'est pas tout à fait l'avis de Paris qui, il y a moins de trois semaines - par le biais d'un courrier signé des ministres Christine Lagarde (Economie), Jean-Louis Borloo (Développement durable) et Bruno Le Maire -, a demandé à la Commission européenne de prendre une *«initiative»* dès ce mois-ci pour améliorer la régulation des produits dérivés liés à toutes les matières premières. Y compris agricoles. Tout un programme.

Vittorio de Filippis. Article paru dans le quotidien Libération du 13 sept 2010

# Le lait, symbole du dysfonctionnement des marchés des matières premières agricoles

L'équipe éditoriale de momagri

En l'espace de quelques années, le lait est devenu l'un des sujets particulièrement sensibles de l'actualité agricole, et une source de conflits économiques et sociaux majeurs dans plusieurs pays. Aux Etats-Unis, les producteurs, après avoir dépensé des sommes considérables dans la modernisation de leurs infrastructures, n'ont pu rembourser leurs prêts, à cause d'un prix du lait trop bas sur les marchés internationaux. En Espagne, les producteurs de lait sont descendus dans la rue en 2009 pour protester contre la chute de leurs salaires. En France, le conflit entre producteurs, industriels et distributeurs n'en finit pas, chacun défendant ses intérêts dans la bataille de la fixation du prix du lait. D'autres conflits de nature similaire ont éclaté en Allemagne et dans de nombreux autres pays Européens. Fin 2009, momagri avait traité la question et soulignait l'urgence d'apporter des réponses durables et structurelles, du fait du positionnement clé du lait dans les négociations en cours à l'OMC ou à Bruxelles. Huit mois après, la crise du lait est toujours vive et les mesures aujourd'hui proposées, s'agissant du renforcement de la contractualisation ou de l'instauration d'un marché à terme spécifique, semblent utiles mais elles sont insuffisantes pour y remédier durablement tant qu'une régulation plus globale des marchés agricoles n'aura pas été initiée.

## Les marchés laitiers face à des turbulences structurelles

Si l'instabilité des marchés laitiers est historique et différente selon les pays, trois symptômes communs peuvent être mis en avant.

- Tout d'abord, la volatilité des prix du lait : elle est forte et les niveaux de prix sont tendanciellement orientés à la baisse depuis septembre 2008, même si un léger regain s'observe depuis l'été 2010. Le prix du lait en France a par exemple ainsi chuté de 36% entre septembre 2008 et avril 2009, pour remonter d'autant ensuite, puis rebaisser à nouveau de 8% entre décembre 2009 et janvier 2010, pour remonter encore...
- Ensuite, et en conséquence, les producteurs de lait ont de plus en plus de difficultés à vivre de leur activité car ils sont soumis à un effet « ciseaux » caractérisé par des prix du lait à la consommation trop bas et à des charges qui ne cessent d'augmenter : + 20% entre octobre 2007 et octobre 2008 en France.
- Enfin, cette instabilité et ce manque de visibilité sur les prix entraînent des conflits récurrents entre les différents acteurs de la filière (producteurs, transformateurs et distributeurs), qui, chaque fois, ont nécessité une intervention de la puissance publique.

## Un contexte aggravant

L'évolution du contexte international et national depuis 2007 a profondément aggravé ces trois symptômes :

- Au niveau européen et international, avec l'abandon programmé des quotas dans le cadre de la réforme de la PAC post 2013, et les discussions en cours à l'OMC visant à libéraliser les différents marchés agricoles et notamment laitiers. L'incertitude réelle quant à leurs modalités concrètes d'application affecte directement la visibilité des exploitants mais également l'équilibre des marchés en accroissant les risques encourus et donc, par ricochet, la volatilité des cours.
- En France, la décision de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) à mis un terme à la négociation collective des prix du lait au niveau interprofessionnel, mécanisme qui permettait de fixer les prix au préalable et donc, de stabiliser les prix. Depuis, à chaque trimestre, un nouveau conflit éclate entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs. Cette année encore, l'accord trouvé en mars n'aura duré que quelques mois car les industriels ont décidé qu'il ne leur était pas profitable. Ils proposaient d'acheter le lait à 310 euros les 1000 litres alors que les producteurs réclamaient 330 euros. Finalement, les deux parties ont décidé l'augmentation de 10% du prix de la tonne de lait avec, en contrepartie, une indexation des prix français sur les prix allemands à partir de 2011.

## **Des réponses globalement inefficaces car inadaptées**

Jusqu'à une période très récente, la plupart des réponses apportées aux crises qu'a traversées le secteur laitier ont été peu efficaces dans la durée car inadaptées, du fait de leur nature conjoncturelle face à des problématiques essentiellement structurelles. C'est notamment le cas de la Commission Européenne qui a décidé fin 2009 la création d'un fonds exceptionnel de 300 millions d'euros pour soutenir les producteurs européens gravement affectés par la chute des prix. Même chose aux Etats-Unis où le Sénat américain a approuvé la même année, un fonds de 350 millions de dollars. Ces mesures au demeurant indispensables face à l'urgence dans laquelle se trouvaient les producteurs, n'ont pas permis d'y apporter une solution durable.

Certaines initiatives nationales et régionales commencent néanmoins à émerger sur la nécessité d'accompagner les mesures conjoncturelles par des mesures plus structurelles, démontrant en cela la prise de conscience progressive de la nécessité de réguler les marchés « de l'intérieur ». Deux voies sont aujourd'hui privilégiées : la contractualisation et la financiarisation.

## **Repenser la contractualisation dans une perspective plus large**

L'instauration d'un système de contractualisation est envisagée dans plusieurs pays pour rééquilibrer la filière. C'est notamment le cas au Royaume-Uni, où la laiterie Dairy Crest a décidé de mettre en place un système de contrat d'achat du lait à prix garanti. L'objectif est de permettre aux agriculteurs de vendre leur lait à un prix fixe si les variations du marché restent inférieures à 2,30 cents, que ce soit à la hausse ou à la baisse. Au niveau européen, le Commissaire européen à l'Agriculture Dacian Cioloș a créé en octobre 2009, un groupe d'experts de haut niveau sur le lait chargé de réfléchir à des solutions à moyen et long terme pour le secteur laitier en vue de la suppression du système des quotas le 1er avril 2015. Le Groupe de Haut Niveau a ainsi formulé sept recommandations, dont le renforcement de la contractualisation entre les producteurs et les distributeurs pour leur permettre de s'entendre sur les prix et les volumes, et la mise en place de mesures contre la volatilité des revenus des agriculteurs. Le Sénat français a réagi en qualifiant les propositions du groupe « d'avancées prudentes dans le sens de la régulation », et en soulignant le manque d'audace du Groupe de Haut Niveau sur les mesures de marché. Il propose lui, de systématiser la contractualisation et de renforcer le rôle des organisations interprofessionnelles pour améliorer la connaissance et la transparence du marché.

## **Les marchés à terme, utiles sous réserve d'une régulation appropriée**

En Europe, la poudre de lait vient tout juste d'être introduite en Bourse avec comme objectif de donner plus de visibilité sur les perspectives d'évolution des cours du lait. Elle suit en cela les Etats-Unis qui avaient déjà créé un marché à terme pour les produits laitiers sans pour autant que cela ait empêché la crise de se perpétuer. Aussi, pour éviter que la financiarisation des marchés laitiers ne s'accompagne d'un afflux massif et non contrôlé de spéculateurs, il est indispensable que les marchés à terme laitiers et plus généralement l'ensemble des marchés à terme agricoles soient régulés de façon transversale et globale. C'est ce qu'a préconisé le ministre français de l'Agriculture Bruno Le Maire dans le cadre d'une rencontre avec le secrétaire américain à l'Agriculture Tom Vilsack, début septembre aux Etats-Unis. Bruno Le Maire s'est dit partisan d'une limitation des positions pour maîtriser la spéculation sur les marchés européens des matières premières, et ce afin d'enrayer la hausse des prix alimentaires, mais aussi l'instabilité politique et la famine dans les pays en développement.

---

Les solutions aujourd'hui avancées pour endiguer la crise du lait semblent nécessaires mais en aucun cas suffisantes pour espérer y remédier durablement. C'est à la racine du problème qu'il faut s'attaquer et notamment à l'instabilité structurelle des marchés afin de limiter les effets néfastes d'une volatilité non contrôlée des prix. Une action globale et transversale est indispensable afin d'améliorer l'équilibre des marchés, de la filière, et l'intégration des marchés à terme comme facteur stabilisateur et d'accroissement de la visibilité sur les marchés laitiers. Des réponses concrètes apportées à la crise laitière dépendent en partie l'avenir des autres marchés agricoles en termes de régulation. Car le marché du lait, s'il est spécifique, n'en reste pas moins représentatif et symbolique des difficultés que connaissent les autres marchés agricoles. Les mois qui viennent vont donc être décisifs.

Article publié le 1<sup>er</sup> décembre 2010 sur le site de Momagri.

Momagri est un think tank qui rassemble des responsables du monde agricole et des personnalités d'horizons extérieurs (santé, développement etc.). Son objectif est de promouvoir une régulation des marchés agricoles en créant de nouveaux outils d'évaluation (modèle économique, indicateurs...) et en formulant des propositions pour une politique agricole et alimentaire internationale.

## Matières premières - Paris veut que l'UE régule mieux les marchés financiers

La France a demandé à la Commission européenne de prendre une "initiative" pour "améliorer" la régulation des produits financiers liés aux matières premières, une des priorités de Paris en vue de sa présidence du G20, a annoncé mardi le gouvernement français.

Dans une lettre conjointe, les ministres Christine Lagarde (Économie), Jean-Louis Borloo (Énergie) et Bruno Le Maire (Agriculture) jugent la régulation en vigueur "insuffisante". Ils estiment "souhaitable (...) qu'une initiative européenne pose les principes communs de la régulation des dérivés de l'ensemble des matières premières et assimilés". Le gouvernement exprime sa préférence pour "un texte législatif spécifique". Selon les ministères concernés, cette initiative devrait voir le jour dès "la rentrée" de septembre, lorsque le commissaire européen aux Services financiers Michel Barnier, destinataire de la lettre avec ses collègues Dacian Ciolos (Agriculture) et Günther Oettinger (Énergie), présentera ses propositions générales de régulation des marchés. "Dans la perspective de la présidence française du G20 (en 2011, ndlr), il faut d'abord un débat européen", fait-on valoir à Paris.

### "Transparence"

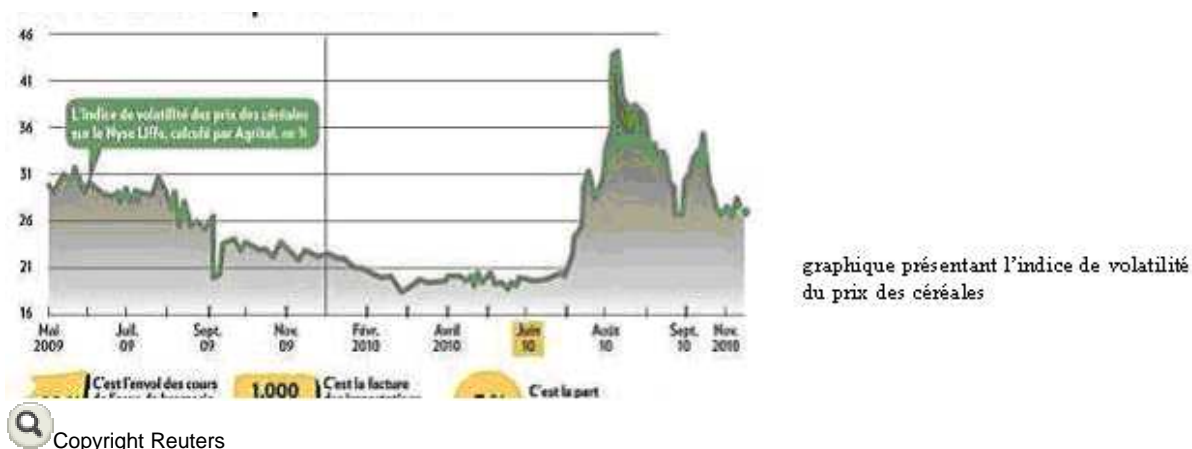
Les produits financiers dérivés ont été conçus à l'origine comme des instruments de couverture du risque, des sortes d'assurances permettant aux opérateurs de se prémunir en cas de grosses fluctuations des cours. Or, selon le gouvernement français, ces produits sont progressivement "devenus des actifs financiers comme les autres, utilisés par des acteurs non commerciaux, comme par exemple les fonds spéculatifs". En présentant cette lettre à la presse, il a expliqué qu'il existait "une forte suspicion" que "les mouvements sur les marchés dérivés des matières premières aient pu avoir une influence sur la formation des prix des matières premières elles-mêmes, agricoles ou énergétiques". Les ministères concernés ont toutefois reconnu qu'il n'existait pas de consensus, pour l'instant, parmi les experts sur l'ampleur des interactions.

La France rappelle que tous les produits dérivés liés aux matières premières et tous les opérateurs qui interviennent sur ces marchés ne sont pas concernés par la régulation existante, pointant notamment un déficit de transparence et des risques de "manipulation" des cours et "d'abus de position dominante". Elle estime en outre qu'il faut mieux coordonner la régulation des marchés financiers liés aux matières premières et celle des marchés des matières premières elles-mêmes. Pour cela, le gouvernement français plaide en faveur de la création d'un régulateur européen ad hoc des marchés dérivés liés aux matières premières, ou, à défaut, du renforcement en ce sens des pouvoirs de la future autorité européenne des marchés financiers. En présentant ses priorités pour le G20, le président français Nicolas Sarkozy a évoqué la semaine dernière le chantier de "la volatilité des prix des matières premières". Il a proposé d'étudier "le fonctionnement même des marchés de dérivés des matières premières", la "transparence" de ceux des matières premières agricoles et des "mesures de transparence et un dialogue approfondi entre producteurs et consommateurs pour limiter les fluctuations des cours" de l'énergie.

Le Point.fr - Publié le 31/08/2010

# Pourquoi les cours des matières premières agricoles sont devenus fous

Source : La Tribune.fr - 19/11/2010



**La lutte contre la volatilité des matières premières agricoles devient un enjeu majeur. Les politiques, à commencer par Nicolas Sarkozy, jugent urgent de juguler cette tendance. Mais est-ce possible ? Revue de détail des problèmes et des solutions envisagées.**

La lutte contre la volatilité des matières premières agricoles, évoquée par le président de la République qui en a fait un des dossiers clés du G20, revêt un caractère d'urgence. En effet, selon la FAO (Organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture), les échanges de denrées alimentaires représenteront 1.000 milliards de dollars cette année, revenant quasiment à leur niveau de 2008 (1.030 milliards), l'année des émeutes de la faim. Un chiffre qui renvoie directement aux cours des céréales, dont l'accélération à la hausse n'avait jamais été aussi brutale depuis 1972, une année de forte sécheresse. Les cours du blé ont bondi de 60 % depuis la fin juin, le maïs de 27 %, le sucre de 30 %. L'indice S&P GSCI Agri, qui inclut aussi des denrées comme le coton et le jus d'orange qui n'ont pas échappé au rally, affiche un rebond de 45 %. Et ce, malgré une brusque rechute.

## Menace de la Chine

Les marchés sont violemment repartis à la baisse ces derniers jours, alors que la Chine menace d'encadrer les prix des denrées alimentaires, et surtout de relever ses taux d'intérêt. Une hypothèse déprimante pour les matières premières, puisqu'elle affaiblirait le pouvoir d'achat du premier pays acheteur. Et qui illustre la forte interdépendance des économies mondiales, accentuée par la dérégulation dont la réforme de la PAC fait partie. « Si la rumeur d'un relèvement des taux d'intérêt en Chine fait baisser les prix du maïs à Paris, comment voulez-vous que la France reprenne la main sur la volatilité des cours ? » s'interroge Michel Portier, PDG d'Agritel, une société de conseil sur les marchés agricoles.

## Tour de force pour Bruno Le Maire

C'est pourtant le tour de force auquel doit s'atteler le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, dans le cadre du G20, un théâtre d'ordinaire réservé aux ministres des Finances. Au menu, les mesures envisageables traitent notamment de l'amélioration de l'information sur les stocks et les récoltes. Un sujet délicat, tant les matières premières agricoles sont aussi stratégiques.

La principale référence actuelle, celle du ministère de l'Agriculture américain, l'USDA, est rarement objective sur la production européenne de blé, avec laquelle les fermiers du Midwest sont en concurrence. Ainsi cet été, l'USDA a tardé à réviser à la baisse ses estimations de production européenne, faussant la perception globale. La FAO pourrait être appelée à fournir une information plus exhaustive - à condition qu'on lui en donne les moyens...

### **Mesurettes contre chaos**

Parmi les autres pistes de réflexion, le recours maîtrisé aux marchés financiers, leur régulation, ou encore, l'incitation à la création de réserves sont à l'étude. Des mesurettes au regard du chaos créé cet été par la météo, certes, mais aussi par des décisions politiques. La sécheresse dans les pays de la mer Noire, les inondations au Pakistan ou encore des pluies diluviennes en Asie ont dévasté des milliers d'hectares de blé, de canne à sucre, de riz.

Mais l'envol des cours a été favorisé par l'embargo total de la Russie sur ses céréales, qui a forcé de nombreux acheteurs, dont l'Égypte, premier acheteur mondial, à se retourner in extremis vers d'autres sources. Sur le sucre, les attermoissements de l'Inde, qui hésite à autoriser les exportations de son énorme récolte alors que tous les autres pays producteurs ont subi des problèmes, exposent encore plus clairement ce réflexe de cavalier seul des États quand il s'agit de denrées alimentaires.

### **Les marchés à terme en vedette**

Source de volatilité ou d'efficacité ? Les marchés à terme sont en tout cas propulsés sur le devant de la scène par le détricotage progressif, depuis 2007, de la politique agricole commune en Europe. En théorie, ils permettent aux opérateurs de la filière agricole de gérer leur risque prix en contractant des options, qui sont autant d'assurances.

En pratique, leur développement s'accompagne aussi de soubresauts ahurissants sur les prix. Ainsi, l'arrivée cet été d'investisseurs financiers sur le marché du blé européen a, de l'avis général, accentué la hausse des cours. Le recours à l'organisation de marchés financiers supplémentaires fait aujourd'hui partie de la panoplie de propositions que le gouvernement souhaite développer en France, afin d'introduire plus de transparence dans les échanges de denrées agricoles. Mais le lancement d'un nouveau contrat à terme n'est pas simple.

### **Échec cuisant**

Le petit dernier, lancé par le Nyse Liffe mi-octobre, s'avère être un échec cuisant. Le nouveau contrat sur le lait en poudre n'a attiré que quelques transactions. Du jamais-vu de mémoire de place de marché ! La taille du contrat, soit 24.000 tonnes de lait en poudre, peut décourager les plus petits intervenants.

#### **« Lisser les risques »**

Mais les gros acheteurs, notamment les producteurs de fromage qui ont participé à la mise en place du contrat, sont aussi aux abonnés absents. « Les industriels n'ont toujours pas compris l'intérêt de lisser leur risque de prix, ils en sont toujours à faire des coups en achetant des lots à bas prix ! » regrette Benoît Labouille (Offre et Demande Agricole). Le marché du lait en poudre ne risque pas de devenir liquide de sitôt.

Couverture du risque prix, spéculation : difficile aujourd'hui de faire la part des choses sur les marchés de produits dérivés. La crise financière ayant révélé la nécessité de transparence, les législateurs ont imposé un cadre aux échanges réalisés de gré à gré, aux États-Unis comme en Europe. « Avec l'obligation de transparence, de standardisation des contrats et de compensation, nous allons savoir qui fait quoi. Et en la matière, nous pourrions aller très loin », explique à « La Tribune » Michel Barnier, le commissaire européen au Marché intérieur, revenant sur son projet de règlement dévoilé en septembre. Ce texte s'appliquera à tous les dérivés, y compris sur les produits agricoles. Mais l'effort ne devrait pas s'arrêter là.

### **Michel Barnier se mobilise**

« Dans quelques jours, nous allons lancer une consultation sur la révision de la directive Marchés d'instruments financiers, avec une question qui me tient à cœur : faut-il imposer des limites aux positions des intervenants sur les matières premières agricoles comme le font les États-Unis ? Personnellement, je suis favorable à cette idée », poursuit le commissaire. Un autre moyen, non évoqué par le commissaire, revient à fixer des limites quotidiennes aux variations de cours ou augmenter les dépôts de garantie, que les infrastructures de marché peuvent décider elles-mêmes. « La révision de la directive Abus de marché permettra aussi de renforcer les échelles et l'architecture des sanctions », ajoute Michel Barnier.

La question fondamentale étant celle du lien entre marché financier et marché physique, un intervenant peut-il, via des instruments financiers, en accumulant des positions conséquentes, modifier l'équilibre du marché physique jusqu'à créer une situation de pénurie ? Pour le commissaire, qui trouve « insupportables et scandaleuses les conséquences de l'hyperspéculation sur les matières premières agricoles », il ne fait aucun doute, « les habitudes vont changer ».

### **Les intentions de Nicolas Sarkozy**

Quelles seront les mesures que le président français va proposer pour remédier à l'importante volatilité des prix sur les marchés des matières premières agricoles ? Rien n'a encore véritablement filtré des intentions de Nicolas Sarkozy sur l'un des sujets prioritaires de son agenda de la présidence du G20. Mais un élément d'appréciation sera la direction que va prendre la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne dont les premiers éléments de réforme doivent être présentés ce jeudi à Bruxelles sous forme de trois options.

En effet, durant de nombreuses années, le mécanisme central de la PAC a consisté à assurer une stabilité des prix aux agriculteurs face à leur volatilité sur les marchés internationaux, en particulier sous la forme d'une compensation financière lorsque les prix des denrées étaient trop faibles pour couvrir les coûts de production. Ou encore dans une régulation de l'offre, en particulier par une politique de jachère conjuguée à la constitution de stocks pour éviter l'effondrement des prix.

### **Le coût de la PAC exorbitant**

Mais ce mécanisme régulateur est critiqué tant dans l'Union européenne, en particulier par la Grande-Bretagne qui juge le coût de la PAC exorbitant, que par d'autres pays producteurs qui y voient une concurrence déloyale et s'en plaignent auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le débat européen risque d'ailleurs de se retrouver au sein du G20. Les tenants d'une intervention face aux marchés défendent les principes de souveraineté et de sécurité alimentaires ainsi que de défense de l'environnement, principes qui ne peuvent être laissés à l'appréciation des seuls marchés.

A contrario, les tenants d'une libéralisation font valoir que les investissements nécessaires au développement de la production agricole seront plus efficaces via les marchés.

### **L'avis de Christian Pèes, président de Groupe Euralis, coopérative agricole du Sud-Ouest**

#### **La Tribune - Que pensez-vous de l'évolution des cours des matières premières agricoles ?**

Christian Pèes - En tant qu'agriculteurs, nous avons subi la dégringolade des cours. Maintenant, ils s'envolent ; mais globalement, les variations brutales de prix ont un impact négatif sur l'agriculture. Le blé, le colza, le maïs, le riz et le soja représentent directement ou indirectement 80 % de l'alimentation de la planète. Or, leurs variations relèvent des montagnes russes, alors que les pays sont autosuffisants à 90 %. Les cours sont déterminés par cette frange de 10 % des produits qui s'échangent entre pays : ce n'est pas normal !

#### **- En quoi la libéralisation des marchés favorise-t-elle la volatilité des prix ?**

- Notre intuition, c'est que la mise en compétition des agricultures du monde entier aboutit à des choses aberrantes, notamment une pression baissière des prix parfois, parce que les conditions de production sont très différentes. Par exemple, le climat, le coût de la terre, les contraintes sanitaires, sociales et environnementales au Brésil sont tout à fait différentes des nôtres. Si on laisse faire totalement le marché, le pays pourrait facilement produire la moitié des volailles consommées dans le monde. Cela pose des problèmes sanitaires, mais aussi politiques. À notre avis, cela n'est pas raisonnable de laisser le marché tout arbitrer en agriculture : il faut répartir les risques sur les différents continents.

#### **- Quelle solution proposez-vous ?**

- Il faut une régulation forte des matières premières agricoles. Toutes les grandes régions agricoles le font : la Russie, l'Inde, la Chine. Encadrer les prix dans chaque grande région peut être une solution, tout en imposant des stocks minimaux, soit 3 mois de consommation pour les céréales, par exemple. Cela permet de limiter les variations de prix, ce qui bénéficie aussi aux plus pauvres. En libéralisant à outrance, on a réenclenché un cycle dans lequel des gens vont mourir de faim.

### **Les chameaux, l'Arabie Saoudite et l'envol de l'orge**

La palme des hausses de prix sur les derniers mois revient à... l'orge ! Assez proche du blé, la céréale est surtout utilisée par les brasseurs pour faire de la bière - du moins en ce qui concerne l'orge de brasserie. L'orge fourragère, en revanche, sert exclusivement à l'alimentation du bétail. Et c'est sur cette qualité de grain que les tensions du marché international se sont le plus exacerbées cet été, si l'on en croit les variations de prix. La tonne d'orge fourragère a vu son prix passer de 98 à 198 euros par tonne en quelques mois à Rouen, sur le marché physique.

### **Sécheresse en Russie et en Ukraine**

Le contrat à terme le plus proche, celui de l'orge de brasserie, lancé tout récemment par le Nyse Liffe, a aussi embrayé à la hausse. Le cas de l'orge est emblématique de la crise subie cet été. Les principaux producteurs, dont font partie la Russie et surtout l'Ukraine, ont fermé leurs frontières après la sécheresse. La France et l'Allemagne, qui en exportent d'ordinaire peu, se sont retrouvées seules face à un acheteur entièrement dépendant des importations : l'Arabie Saoudite. Le cheptel de chameaux et de moutons du pays, qui a fortement ralenti l'irrigation de ses terres après avoir longtemps puisé dans ses nappes phréatiques, se nourrit principalement d'orge fourragère de la mer Noire. Et le menu n'est pas négociable : l'orge est la seule céréale suffisamment riche en fibres pour permettre aux animaux de ruminer. Et donc être administrée à l'état brut. Blé ou maïs nécessiteraient d'être transformés en tourteaux, plus chers, pour être donnés directement au bétail. L'affaire bénéficiera, une fois n'est pas coutume, à la Commission européenne. Laquelle va remettre sur le marché, la semaine prochaine, près de 3 millions de tonnes d'orge fourragère achetée à moins de 100 euros la tonne l'année dernière, quand le marché était saturé et les prix au plus bas.

### **Spéculation sur le cacao ivoirien**

La Côte d'Ivoire porte elle aussi les stigmates de la volatilité des cours des matières premières agricoles. La chute au début des années 1990 des cours du cacao, dont la Côte d'Ivoire était et demeure le premier producteur au monde, est, pour partie, responsable de la grave crise politique qui a secoué le pays au cours des dix dernières années.

La baisse des cours a en effet remis en cause le modèle de redistribution de la rente élaboré par l'ancien président Houphouët-Boigny favorisant la montée du débat sur « l'ivoirité » dont l'enjeu portait essentiellement sur la redistribution. Avec une production de 1,2 million de tonnes, le pays demeure le premier producteur mondial. Le président sortant Laurent Gbagbo a promis de porter la production à 2 millions de tonnes sur fond de remontée des cours passés de 1.000 dollars la tonne fin 2007 à 2.500 dollars cet été avant de retomber à 1.870 dollars aujourd'hui.

### **Mauvaises récoltes**

Cette flambée s'explique par les mauvaises récoltes des quatre dernières années mais aussi par les excès de la spéculation. Des excès complètement associés au nom d'Anthony Ward, le dirigeant du fonds britannique Armajero. « Chocolate Finger » aurait racheté cet été près de 240.000 tonnes de cacao (7 % de la production mondiale) sur le marché londonien du NYSE Liffe. « Ces opérations sont au coeur des réflexions de la France visant à mieux encadrer les marchés à terme qu'il s'agisse des marchés financiers ou des marchés de matières premières, explique Bernard Bachelier qui dirige la fondation Farm. L'objectif est d'éviter que des achats disproportionnés sur le marché à terme par rapport au marché physique n'entravent la formation normale des prix ».

### **Plate-forme de négoce à Abou Dhabi**

De son côté, Abou Dhabi, qui dépend totalement des importations pour ses besoins alimentaires, s'apprête à créer une plate-forme de négoce en matières premières afin de sécuriser ses approvisionnements. La plate-forme, qui prendrait le nom d'Abou Dhabi Sources (ADS), débiterait avec un capital de plusieurs centaines de millions de dollars, selon le « *Financial Times* ». Depuis les émeutes de la faim au tournant des années 2007 et 2008, la sécurité alimentaire est devenue une préoccupation majeure pour les pays d'Afrique du Nord et du Golfe, premiers importateurs de céréales au monde. Pour Abu Dhabi, le problème n'est pas tant la hausse de prix qu'une interruption brutale des importations. L'été dernier, la Russie, l'un des tous premiers exportateurs de céréales au monde, avait brutalement bloqué ses exportations de céréales après la vague d'incendies que l'on sait. En créant une plate-forme de négoce, Abu Dhabi entend sécuriser ses approvisionnements.

## L'opinion du PDG de *Pernod Ricard* et président du comité de l'industrie alimentaire française

La Tribune - Pierre Pringuet, vous êtes PDG de *Pernod Ricard* et président du comité Sully regroupant les patrons de l'industrie alimentaire française. Quelles sont les conséquences pour les industriels, la grande distribution et les consommateurs de la flambée des cours des matières premières?

Pierre Pringuet - Il y aura nécessairement une répercussion sur les prix au consommateur. Naturellement, cela doit se faire dans le cadre de négociations commerciales et d'une concurrence ouverte - le principe de notre économie. Il est clair que la Terre ne nourrit pas tous ses habitants. Est-ce que la flambée des cours en est la traduction ? Pas tout à fait car, au milieu, il y a aussi l'intervention des marchés et donc de la spéculation. C'est pourquoi le tout-marché n'est pas nécessairement la réponse. Mais le non-marché non plus. C'est bien la coexistence entre un marché nécessairement international et des mécanismes de régulation qu'il faut organiser pour relever le défi alimentaire.

- Alors que l'Europe débat de l'avenir de la politique agricole commune (PAC) et surtout de son financement, faut-il voir l'agriculture comme un secteur stratégique pour le futur?

- Sauf à dire que l'homme futur ne mangera plus... la réponse est incontestablement oui ! C'est bien pour cette raison que nous avons centré les débats du comité Sully sur ce sujet. La seule question ne doit pas être de faire des économies. Je pense qu'il y a aujourd'hui un changement d'approche sur la PAC, et des rapprochements entre la France et l'Allemagne sont absolument indispensables. Ce sont les deux premières puissances agricoles européennes et elles seront déterminantes dans la renégociation de la PAC.

- À quel modèle faut-il arriver ?

- Il faut que l'Europe puisse rester une grande puissance agricole compétitive au niveau international. Il n'y a pas d'agriculture sans compétitivité, mais il faut que cette compétition soit équitable, avec un minimum de régulation. Par ailleurs, il y a aussi actuellement une bataille sur la détention des terres arables. Une étude de la Banque mondiale démontre que les achats de terres par les investisseurs non résidents dans le pays représentent l'équivalent de la surface des terres arables de la France. On mesure bien là que l'agriculture est redevenue un enjeu majeur.

# La cherté des matières premières agricoles menace le panier de la ménagère

L'envolée ces derniers mois des prix de plusieurs matières premières agricoles fait craindre une valse des étiquettes sur les produits alimentaires, alors qu'industriels et distributeurs ont débuté leurs négociations sur les tarifs de 2011.

"Les industriels ne seront pas les seuls à assumer l'augmentation des matières premières", prévient Jean-René Buisson, président de l'association nationale des industries alimentaires (Ania).

M. Buisson s'attend à "un bras de fer avec les distributeurs", mais se veut aussi rassurant: "les conséquences sur le consommateur devraient être limitées".

Depuis plusieurs mois, les prix du café, cacao, céréales, jus de fruit, lait se sont envolés avec les conséquences que cela induit sur les produits dérivés. De la baguette à la brique de lait, des pâtes aux plats cuisinés, ces aliments devraient être touchés par ces hausses.

Les augmentations depuis un an (juillet 2009/2010) du blé (+23,1%), du maïs (+24,6%), du lait (+14%) auront des incidences variables sur les produits, explique Laurent Thoumine, consultant à Kurt Salmon.

"Dans les produits élaborés, parfois la matière première ne pèse pas bien lourd, donc on ne peut pas prendre ces hausses et les répliquer", explique-t-il, "ce qui coûte cher c'est la main-d'œuvre, les machines, le transport, l'emballage".

La viande ne devrait pas être non plus être épargnée, le bétail étant en grande partie - surtout les élevages porcins et de volaille - nourri à partir de céréales. L'industriel du poulet Doux a déjà annoncé une hausse de 6 à 7%.

"La distribution et le gouvernement doivent accepter des hausses des prix", a lancé récemment Jean-Michel Lemétayer, président de la Fédération nationale des exploitants agricoles (FNSEA), principal syndicat agricole.

"La bataille du pouvoir d'achat des Français ne peut pas se faire sur le dos des producteurs", a martelé le responsable. "Les hausses ne sont jamais populaires mais sauver les paysans dans nos campagnes, c'est populaire", a-t-il poursuivi. "Quelques centimes de hausse payés au producteur de porc, c'est quasiment rien dans l'assiette du consommateur".

Les agriculteurs ne cachent pas leur colère. D'autant qu'ils ont l'oreille du président Nicolas Sarkozy qui multiplie les visites dans les campagnes en crise pour défendre ce secteur "stratégique" et surtout tenter de reconquérir les suffrages du monde rural dans la perspective de 2012.

Pour M. Thoumine, si "le rapport de force économique est en faveur des distributeurs, le rapport de force politique est désormais en faveur des agriculteurs". Analyse que partage M. Buisson, patron des industriels de l'alimentaire. "C'est toute notre difficulté: on est pris dans un étau entre une filière agricole qui souffre et sur laquelle le gouvernement porte ses efforts et une grande distribution qui limite au maximum les hausses de prix".

Le président de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) Jérôme Bédier, qui rassemble quelques unes des principales enseignes, se dit prêt "à dialoguer en accéléré avec certains opérateurs" qui ont "besoin de hausses de prix au plus vite", comme la viande, les produits à base de blé. Il s'agira toutefois, selon lui, de "bien flécher les hausses afin qu'elles correspondent à la rémunération des producteurs". "On ne veut pas avoir une hausse générale des tarifs sans rapport précis et démontré avec le revenu des producteurs". Il promet un point vers la mi-octobre sur l'évolution des prix.

• AFP

---

**URL Source:** <http://www.france24.com/fr/20100926-cherte-matieres-premieres-agricoles-menace-le-panier-menagere>

# Les méfaits de la volatilité des prix agricoles

En août dernier, les prix mondiaux du blé ont augmenté de près de 70 % par rapport au mois précédent. Comme lors de la flambée des cours de 2007, on peut trouver des explications plausibles à ce phénomène. En particulier, la baisse de production due à la sécheresse qui a sévi cet été en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan, pays devenus des exportateurs importants, et annonciatrice d'une grave pénurie mondiale dans les mois à venir.

Or, ce n'est pas évident : au milieu du mois d'août, le département d'Etat à l'Agriculture des Etats-Unis estimait la récolte mondiale de blé pour cette campagne à 647,7 millions de tonnes, soit une baisse de 5 % par rapport à la précédente et de 2,3 % seulement pour l'ensemble des céréales. Celle-ci restant la troisième plus importante dans l'histoire. Pas de quoi, en théorie, entraîner la panique même si la démonstration est faite que, compte tenu de l'inélasticité des marchés agricoles, ce sont ces quelques pourcentages qui fondent cette instabilité.

En fait, c'est la décision de la Russie d'interdire les exportations jusqu'à la fin de l'année qui a provoqué l'affolement sur des marchés laissés à eux-mêmes, sans garde-fou.

Dans nos pays développés, ce sont les industriels qui utilisent du blé ou de la farine de blé qui souffrent de ces hausses qu'ils peuvent difficilement répercuter aux consommateurs. Et aussi les éleveurs qui, dans certaines régions, ont subi une sécheresse qui a réduit leurs ressources fourragères.

Mais ce sont surtout les consommateurs des pays pauvres et les populations les plus démunies des pays riches qui, comme à chaque flambée des cours, vont en subir les conséquences les plus pénibles. En attendant les prochaines chutes des cours mondiaux ... qui ne se répercutent que très rarement en totalité à la consommation.

On ne mettra jamais assez l'accent sur les méfaits de la volatilité des prix agricoles : quand ils sont trop bas, ils ne permettent pas aux paysans de vivre de leur métier et les découragent à produire. Quand ils sont trop élevés, ils freinent l'accès à la nourriture des populations les plus défavorisées. Ainsi, les hausses de 2007-2008 ont fait passer le nombre de personnes qui souffrent de la faim dans le monde de 850 millions de personnes à un milliard.

## **Pourrait-on faire autrement ?**

Le monde est relativement désarmé devant les accidents naturels. Ceux-ci risquent même de se multiplier si le réchauffement climatique se poursuit.

Mais il est possible de limiter l'instabilité des cours mondiaux par une politique de stockage. C'est d'ailleurs ce qui se faisait avant que l'Union européenne et les États-Unis abandonnent cette politique pour des raisons budgétaires. Mettre en place des stocks stratégiques de sécurité -comme nous ne cessons de la proposer dans Paysans- permettrait de limiter les risques de famines et de réguler les marchés. Cela procurerait aux producteurs un minimum de sécurité et les encouragerait à produire.

Car relever le défi alimentaire planétaire est agronomiquement possible. La production mondiale de céréales continue d'augmenter plus rapidement que la population, en particulier en Asie. Or, en trente ans, les exportations de céréales ont augmenté d'à peine 15 % quand la production progressait de 70 %. Le marché mondial perd de l'importance. Il ne représente que 18 % de la production totale de blé, 10 % de celle de maïs et 7 % de celle de riz. Comment un marché mondial, de moins en moins représentatif, peut-il servir de référence ?

Reste aussi à empêcher les dérives spéculatives. Cela concerne l'ensemble de nos économies mises à mal par une sphère financière difficile à contrôler. Pourquoi ne pas commencer par limiter la spéculation sur les produits alimentaires ? C'est le sens de la démarche de trois de nos ministres auprès du commissaire Michel Barnier. La Commission européenne ferait œuvre utile pour l'ensemble du monde si elle parvenait à cet objectif.

Article de Lucien Bourgeois publié le 1<sup>er</sup> novembre 2010 sur le site Momagri  
Lucien Bourgeois est économiste et expert de la Politique Agricole Commune

# Les prix des matières premières agricoles vont se maintenir à des niveaux élevés

**Avec la montée en puissance des pays émergents, la FAO et l'OCDE prévoient, lors de la prochaine décennie, des cours supérieurs à ceux constatés avant la flambée de 2007 et 2008.**

La planète va devoir s'habituer à des prix agricoles élevés et à des marchés nerveux. Tout porte à le croire, observent l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui présentaient, mardi 15 juin, les « Perspectives agricoles pour 2010-2019 ».

Après avoir atteint des pics jamais égalés en 2007 et 2008, les cours des matières premières agricoles sont retombés en 2009, du fait d'un accroissement de l'offre et d'un recul persistant de la demande, dans le sillage de la crise mondiale. Mais dans les dix ans à venir, selon l'OCDE et la FAO, ils devraient se maintenir en moyenne à un niveau plus élevé que celui de la décennie précédente, avant la flambée de 2007 et 2008.

Même en termes réels (ajustés par rapport à l'inflation), les prix de tous les produits agricoles, à l'exception de la viande porcine, devraient être supérieurs aux niveaux médians enregistrés durant la décennie 1997-2006, soulignent les experts de ces organisations. Leurs projections, en termes réels, indiquent une hausse de 15 % à 40 % pour le blé, les céréales secondaires, les produits laitiers, et de plus de 40 % pour les huiles végétales.

Cette poussée des cours s'explique par les prix élevés du pétrole, qui font grimper les coûts de production. Mais surtout, elle est tirée par un accroissement sensible de la demande venant des pays émergents, qui connaissent une croissance démographique près de deux fois plus élevée que celle des pays développés et une hausse du revenu par habitant. Celle-ci entraîne une modification des pratiques alimentaires - menant, entre autres, à une consommation accrue de viande.

Tirée par ces besoins croissants, la production va continuer d'augmenter, mais plus lentement au cours de la prochaine décennie que pendant la précédente, selon la FAO et l'OCDE. Surtout, son centre de gravité va se déplacer.

## **Volatilité et incertitude**

Les marchés des produits agricoles seront de plus en plus portés par les pays en développement et émergents, qui vont prendre une importance grandissante tant dans la consommation que dans la production et les échanges mondiaux. Car l'élan de leur forte croissance qui, dans un premier temps, entretient une demande soutenue de denrées alimentaires, les pousse à développer leur propre capacité de production, qu'ils financent soit par leur économie nationale, soit par les flux croissants d'investissements étrangers.

Le volume des investissements dans la capacité de production intérieure devrait être particulièrement important dans les BRIC, c'est-à-dire le Brésil, la Russie, l'Inde, l'Indonésie et la Chine. Le secteur agricole du Brésil est de loin celui qui progressera le plus rapidement : une croissance de plus de 40 % d'ici à 2019, par rapport à la période 2007-2009, suivi de la Russie ( 26 %) et de l'Ukraine ( 29 %), puis de la Chine (26 %) et de l'Inde ( 21 %). Sur la même période, la production de l'Australie, retrouvant des rendements ordinaires après des années de forte sécheresse, devrait s'accroître de 17 %, celle des États-Unis et du Canada, entre 10 % et 15 %, tandis que celle de l'Union européenne se développerait de moins de 4 %.

Tout en dressant ces perspectives, la FAO et l'OCDE ne manquent cependant pas de souligner que plusieurs zones d'incertitudes demeurent, laissant entrevoir la poursuite des phénomènes de volatilité et d'incertitude sur les marchés des matières premières agricoles. L'instabilité des cours de l'énergie, l'évolution des taux de change, les perturbations météorologiques ainsi que le rôle joué par la spéculation : tous ces facteurs réunis deviennent déterminants dans la formation des prix agricoles et les rendent plus instables.

Face à ces phénomènes de volatilité, plutôt que des mesures de soutien aux prix du marché qui ne sont pas sans effets pervers, la FAO et l'OCDE préconisent davantage de donner aux exploitants agricoles les moyens d'assurer la gestion des risques liés à leur activité, tout en soutenant la capacité d'achat des consommateurs les plus vulnérables.